



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

Docteur Michel Dru

Président

Docteur Nicole Smolski

Vice-Présidente

Communiqué de presse du 18 décembre 2008

DIRECTIVE EUROPENNE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL : UN VOTE HISTORIQUE AU PARLEMENT EUROPEEN !

Le SNPHAR félicite grandement le vote du Parlement Européen qui a permis de concrétiser toutes les idées que nous véhiculons depuis tant d'années : **le respect du travail effectué de jour comme de nuit et la nécessité du respect d'un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.**

Le repos immédiatement après la garde est maintenu, la notion de temps médical inactif est écartée et la durée maximale de travail hebdomadaire maintenue à 48 heures: les médecins hospitaliers remercient les députés européens d'avoir su écouter et comprendre ces impératifs de vie. Le risque d'une des plus grandes régressions sociales est écarté.

Le SNPHAR note que la position rétrograde et dangereuse prise par la France au Conseil des Ministres européen, en la personne de X. Bertrand, a été maintenue et renforcée par Mme Létard au Parlement, notamment pour les périodes inactives en temps de garde dans le domaine de la Santé. La sanction est d'autant plus sévère pour la Présidence française.

Le SNPHAR approuve les conséquences potentielles sur la **confiance restaurée de chacun en cette belle idée qu'est l'Europe en 2008. Nous remercions tous les députés européens qui ont su comprendre les enjeux de la modification de la directive européenne sur le temps de travail. Nous ne l'oublierons pas lors des futures élections européennes de juin 2009. Pour les amendements concernant le temps de travail médical, plus de 80% d'entre eux de tous les groupes politiques, ont rejeté le texte du Conseil des Ministres. Nous avons assisté mercredi 17 décembre 2008 à une belle leçon de bon sens et de démocratie.**

Enfin, le SNPHAR se félicite de la mobilisation européenne autour de ces enjeux, remercie la FEMS et tous ses responsables pour leur engagement et leur intense travail de mobilisation et de lobbying, notamment notre collègue et ami le Dr Claude Wetzel. Nous salvons nos 400 collègues médecins européens qui se sont mobilisés, sont venus manifester le 15 décembre à Strasbourg et avec qui nous avons sympathisé dans le froid : gageons que ces rencontres sont le début de beaucoup d'autres. Vive cette Europe là !

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service d'anesthésie-réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr